



*Liberté • Egalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 12 décembre 2012

## Communiqué de presse

### FUSION DES CENTRES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE JENLAIN ET LE QUESNOY



Le préfet du Nord a signé ce 12 décembre l'arrêté portant fusion des centres d'incendie et de secours de Jenlain et de Le Quesnoy.

Cette décision fait suite à la proposition du président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Nord, prise après avis favorable de ce conseil le 19 octobre dernier.

Elle a donné lieu à une large concertation et n'a été prise qu'après des échanges approfondis avec les maires concernés.

Les conditions mises en place pour le fonctionnement et les moyens de secours au départ du nouveau centre de Le Quesnoy garantissent le maintien de la sécurité des habitants des communes autrefois desservies par le centre de Jenlain, notamment par la présence d'une garde permanente diminuant de manière significative le temps de rassemblement des effectifs avant le départ en intervention.